



Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Pôle risques, investissement, directeur, manager, collaborateur, actuariaire, ou toute personne des sociétés d'assurance et de réassurance des institutions de prévoyance, des mutuelles, de l'intermédiation, souhaitant développer sa compréhension du rapport de durabilité.

Pour obtenir quoi ?

Renforcer sa prise de conscience sur les enjeux liés à l'obligation de reporting extra-financier.

Quels objectifs pédagogiques ?

Comprendre le contexte réglementaire relatif à la CSRD.
Préciser les dispositifs de reporting à mettre en œuvre.
Mettre en place le processus d'élaboration du rapport de durabilité au sein de son organisation.

Quelles méthodes mobilisées ?

Pour apprendre de nouvelles notions et se les approprier, il est important de comprendre et de pouvoir faire des liens sur des éléments connus. C'est pourquoi nous alternerons des séquences théoriques avec des séquences de mise en pratique et de création de ces liens.

Grâce au support, et aux applications concrètes réalisées pendant la formation, vous repartirez avec un ensemble de notions et d'informations clés pour assurer le suivi et la mise en pratique des réglementations.

Quels sont les prérequis ?

Aucun.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qu'allez-vous apprendre ?



Le contexte international et européen et les enjeux liés à l'obligation de reporting extra-financier

- Les principaux cadres réglementaires
- La vue d'ensemble des réglementations extra-financières pour les entreprises financières et d'assurance
- Le périmètre et le calendrier

Les dispositifs à mettre en œuvre

- Adopter un langage commun
- L'architecture de la CSRD – Définition des normes ESRS
- La cartographie de la chaîne de valeur et des parties prenantes
- L'identification des enjeux RSE actuels et potentiels
- L'évaluation des incidences, risques et opportunités
- La rédaction du rapport de durabilité

Une démarche de mise en œuvre

- L'organisation du processus
- La gouvernance cible
- Assurer le suivi et le contrôle du reporting extra-financier

La synthèse

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qui anime cette formation ?

Isabelle DELESTRADE,

Diplômée de l'Euria (Euro-Institut d'Actuariat) de Brest, Isabelle DELESTRADE est Directrice en Risk Management et Développement au sein de Périclès Actuarial. Forte d'une vingtaine d'années d'expérience, elle a développé une expertise sur les problématiques de l'ensemble des piliers de Solvabilité 2 au sein d'Allianz France puis sur des projets d'accompagnement en gestion des risques et audit interne au sein de Périclès Actuarial.



Aïssatou DIENG,

Diplômée de l'Euria (Euro-Institut d'Actuariat) de Brest, Aïssatou DIENG est Actuaire Senior au sein de Périclès Actuarial. Forte plus de sept années d'expérience, elle a développé une expertise sur les problématiques Solvabilité 1, 2, gestion des risques, audit et formation.



Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.

La formation en pratique...

Quand et où ?

29 novembre 2024

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8°

Combien ça coûte ?

1 350 € HT + TVA 20%, soit 1 620 € TTC.

Les frais de participation couvrent la journée de stage, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Cette formation est proposée en partenariat avec

